



FORMATIONS HOTELLERIE RESTAURATION

**3 programmes de formation
proposés par le GR.ETA de Corse du sud**

ACTIONS COLLECTIVES, FAFIH 2010

Le Fafih prend en charge le coût de la formation
Priorité aux salariés d'entreprises de moins de 20 salariés
Le Fafih participe également aux frais annexes de formation

ACTIONS CTC - FAFIH

Convention d'application n° 09/SFP 135 du contrat Territorial d'Objectifs et de Progrès.

Le Fafih prend en charge le coût pédagogique de la formation.
Priorité aux salariés d'entreprises (quelle que soit la taille de celle-ci)
et aux professionnels non salariés du secteur de l'hôtellerie
restauration (saisonniers, demandeurs d'emploi, employeurs)

FORMATION DES SAISONNIERS

Vous êtes dans le secteur de l'hôtellerie-restauration ?
Vous justifiez d'au moins une saison dans le secteur ?
Le GRETA vous propose un crédit de 21 heures de formation,

LA MARCHÉ À SUIVRE

- 1** Vous choisissez votre formation
- 2** Vous faites une demande de stage auprès du GRETA de Corse du Sud.
- 3** Nous adressons votre demande de prise en charge à la délégation régionale du Fafih
- 4** Si votre demande correspond aux critères établis (durée, coût, statut), elle sera acceptée et votre formation sera financée !

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Christiane CASANOVA christiane.casanova@ac-corse.fr
04 95 29 68 75 (lundi au Vendredi 8h30-12h30)
Ange-François FILIPPI ange-f.filippi@ac-corse.fr

VOUS ÊTES SALARIE, ET VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER ?

Ces actions de formation s'adressent **en priorité** aux salariés d'entreprises de moins de 20 salariés

Le Fafih prend en charge le coût de la formation **pour tous les salariés d'entreprises de moins de 20 salariés** inscrits dans les sessions que les organismes de formation retenus mettent en place
(sous réserve que l'entreprise soit à jour de ses contributions).

Le Fafih **participe également aux frais annexes de formation**
(100 € par jour et par salarié versés à l'entreprise à l'issue de la formation)

Le GRETA vous propose : .

FORMATION	Nb actions	Nb heures	Dates
Préparation aux entretiens individuels	2	7	Le 2 mars 2010. AJACCIO Le 6 avril 2010 • AJACCIO
Le guide des bonnes pratiques d'hygiène et la qualité alimentaire en restauration	3	7	Le 18 mai 2010• AJACCIO Le 25 mai 2010 • AJACCIO Le 31 mai 2010 • AJACCIO
Les risques professionnels	3	7	Le 13 avril 2010 • AJACCIO Le 19 avril 2010 • AJACCIO Le 26 avril 2010 - AJACCIO
Initiation Word	3	14	Les 12 et 13 avril 2010 • AJACCIO Les 17 et 18 mai 2010. AJACCIO Les 13 et 14 octobre 2010 • AJACCIO
Perfectionnement Word	3	14	Les 19 et 20 avril 2010 • AJACCIO Les 7 et 8 juin mai 2010 • AJACCIO Les 26 et 27 octobre 2010 • AJACCIO
Perfectionnement aux techniques de bar	3	14	Les 12 et 13 avril 2010 • AJACCIO Les 26 et 27 avril 2010 • AJACCIO Les 11 et 12 mai 2010 • AJACCIO

VOUS ÊTES SALARIE, SAISONNIER, DEMANDEUR D'EMPLOI, EMPLOYEUR ET VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER ?

Ces actions de formation s'adresseront en priorité aux salariés d'entreprises (*quelle que soit la taille de celle-ci*) et aux professionnels non salariés du secteur de l'hôtellerie restauration (*saisonniers, demandeurs d'emploi, employeurs*)

Le Fafih prend en charge le coût pédagogique de la formation. Pour les salariés, leur entreprise doit être à jour de sa contribution formation auprès du Fafih.

Le GRETA vous propose :

FORMATION	Nb actions	Nb heures	dates
ANGLAIS pour la Réception	1	35	Entre le 10 mai et le 28 mai 2010
ANGLAIS pour la Restauration	1	35	Entre le 1 ^{er} et le 30 novembre 2010
Bureautique en HR	1	21	du 5 au 7 avril ou du 8 au 10 novembre 2010
Hygiène en restauration	1	7	Le 4 mai ou le 2 juin 2010
La cuisine du terroir Corse	1	21	Novembre 2010
Utilisation Internet en HR	1	21	Du 4 au 6 octobre 2010

VOUS ÊTES SAISONNIER ET VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER ?

Vous êtes dans le secteur de l'hôtellerie-restauration ?

Vous justifiez d'au moins une saison dans le secteur ?

Vous souhaitez vous professionnaliser dans un des métiers du secteur ?

Le GRETA vous propose un crédit de **21 heures de formation**, adaptées à vos besoins et vos contraintes.
(sous réserve de prise en charge, formation financée par l'OPCA Fafih).

A l'exception des formations en langues, toute demande de formation de 21 heures qui s'inscrit dans le domaine professionnel de l'hôtellerie-restauration peut être retenue.

LA MARCHÉ À SUIVRE

- 1** Vous choisissez votre formation
- 2** Vous faites une demande de stage auprès du GRETA de Corse du Sud.
- 3** Nous adressons votre demande de prise en charge à la délégation régionale du Fafih
- 4** Si votre demande correspond aux critères établis (durée, coût, statut), elle sera acceptée et votre formation sera financée !

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Christiane CASANOVA christiane.casanova@ac-corse.fr
04 95 29 68 75 (lundi au Vendredi 8h30-12h30)
Ange-François FILIPPI ange-f.filippi@ac-corse.fr